



## FICHE PROCEDURE

## Accident d'exposition à un risque viral

Équipier

Prompt secours

MAJ-05-2024

## Dès la constatation d'un accident d'exposition à un risque viral

- Interrompre l'action de secours en cours, si possible ;
- Se faire relayer.

## S'il s'agit d'une plaie

- Ne pas faire saigner ;
- Nettoyer immédiatement, à l'eau courante et au savon, puis rincer ;
- Réaliser l'asepsie, en assurant un temps de contact d'au moins cinq minutes, à l'aide :
  - d'un dérivé chloré stable (soluté de Dakin),
  - d'un dérivé chloré fraîchement préparé (solution d'eau de javel à 9 ° chlorométrique diluée au 1/5ème),
  - à défaut, d'un antiseptique à large spectre (produits iodés, par exemple).

**En revanche, il convient de ne pas utiliser les produits pour traitement hygiénique des mains par friction.**

## En cas de projection sur les muqueuses, en particulier au niveau de la conjonctive

- Rincer abondamment, durant au moins cinq minutes avec :
  - de préférence un soluté isotonique (sérum physiologique),
  - à défaut de l'eau.

## Après la réalisation de ces soins immédiats

- Rendre compte sans délai à son autorité d'emploi afin de :
  - poursuivre la procédure de soins ;
  - réaliser les formalités administratives obligatoires.